

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, TENUE À LA SALLE  
WILLIE-CYR DU CENTRE DONALD-THIBEAULT, LE MERCREDI 9  
OCTOBRE 2019 À 19h00.

**Sont présent(e)s :**

M. Étienne Baillargeon	Maire
M. Jean-Guy Carrier, conseiller :	siège n° : 1
M <sup>me</sup> Diane Lebrasseur, conseillère :	siège n° : 2
M <sup>me</sup> Nancy Charpentier, conseillère :	siège n° : 3
M <sup>me</sup> Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5

M. Frédérick Lee, directeur général et secrétaire-trésorier

**Est absent :**

M. Serge Lestage, conseiller :	siège n° : 4
M <sup>me</sup> Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

Les membres du Conseil forment quorum.

**Ouverture de la séance**

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h00,  
27 personnes assistent à la séance.

**Ordre du jour**

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2019
4. CONSEIL MUNICIPAL
  - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
  - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit;
  - 6.2. Dépôt des états financiers au 30 septembre 2019;
  - 6.3. Autorisation de paiement pour réfection du toit du Centre Donald-Thibeault
  - 6.4. Nomination d'une mairesse suppléante
  - 6.5.
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
  - 7.1. Embauche de monsieur Étienne Baillargeon à titre de pompier volontaire
  - 7.2. Adoption du schéma révisé de couverture de risque en sécurité incendie
  - 7.3. Autorisation de dépôt- Demande de financement au PSPS volet rural auprès de la MRC de Manicouagan
  - 7.4. Dépôt d'une demande d'aide financière pour la formation des pompiers
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
  - 8.1. Modification de la résolution #2019-09-22 concernant les travaux de la rue Bilodeau
  - 8.2. Début des travaux de réfection d'aqueduc sur la rue Bilodeau
  - 8.3. Acceptation de soumission pour caractérisation environnementale ciblée des sols
  - 8.4. Appui au projet de réfection de la piste d'atterrissage de Baie-Trinité
9. HYGIÈNE DU MILIEU

EB  
PL

- 9.1. Approbation du règlement d'emprunt #19-02 de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de Manicouagan
- 9.2. Adoption du budget 2020 de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de Manicouagan
10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
  - 10.1. Acceptation de soumission d'un nouveau module de jeux au parc de la rue Poulin
  - 10.2. Acceptation de soumission pour achat de matériaux d'aqueduc pour le Parc de la rue Poulin
  - 10.3. Nomination de madame Line Larouche comme représentante de la municipalité auprès du Réseau Biblio
  - 10.4. Signature de l'entente d'utilisation du Gymnase de l'École Saint-Joseph
  - 10.5. Nomination d'un représentant municipal auprès de la SABT pour projet de revitalisation du secteur 1 de la rivière Trinité
  - 10.6. Demande de don pour fête de Noël, Maison des Jeunes l'Authentique
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
  - 11.1. Demande de dérogation mineure pour le 7 rue Poulin
  - 11.2. Approbation du P.V. de la réunion du C.C.U. du 25 septembre 2019
12. VARIA
  - 12.1. \_\_\_\_\_
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2019-10-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Charpentier

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-02 LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2019**

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2019 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

**QUE** les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 septembre 2019 et de la séance extraordinaire du 17 septembre 2019 soient approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS**

M. Étienne Baillargeon, maire

Je confirme à la population ce que les médias d'information ont laissé savoir, c'est-à-dire que la présente séance ordinaire du Conseil municipal du village de Baie-Trinité sera la dernière sous la tutelle de la Commission municipale du Québec. En effet, le 4 octobre dernier, la CMQ m'a informé que ladite tutelle prendrait officiellement fin le 4 novembre 2019.

Je tiens à remercier la population de Baie-Trinité pour la patience et la compréhension dont elle a fait preuve. La tutelle était nécessaire pour le retour

*EB*  
*FL*



à la normale des opérations de la Municipalité et pour que cette dernière rencontre les exigences imposées par les lois du Québec.

Tout ce travail ne s'est pas fait seul. C'est toute une équipe d'intervenants qui s'est acharnée à remettre « le train » sur la bonne voie. Je remercie donc chaque personne qui s'est impliquée dans cette démarche ardue, mais nécessaire. Chacun et chacun d'entre vous qui avez donné, à la mesure de vos capacités, les efforts requis. Je ne voudrais pas oublier de remercier nos tuteurs de la CMQ : Maître France Thériault, Maître Denis Michaud et Maître Alain R. Roy. Ils nous ont guidés dans toute cette démarche par leur travail acharné et leur professionnalisme.

Finalement, je tiens à remercier le Conseil en place, car ses membres ont fait preuve d'ouverture face à la procédure de la tutelle. Cette ouverture nous a facilité le passage dans cette période difficile.

## DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

**La chorale Le chœur de la Baie** : Lettre de remerciement pour le souper spaghetti le 17 août dernier.

**Caureq** : Redistribution des excédents – Année financière 2018-2019, ils ont le privilège de nous annoncer une redistribution de l'ordre de 1388.51\$ et il remercie les municipalités de leur engagement envers cette organisation régionale.

**Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation** : Proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière Exercice financier 2020. La ministre approuve la proportion médiane et le facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière de notre municipalité concernant l'exercice financier 2020. Les résultats ainsi approuvés sont les suivants :

Proportion médiane 100%

Facteur comparatif : 1,00

**Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord** : Session de sensibilisation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie. Il nous sollicite pour une rencontre avec les membres de notre conseil municipal. Cette rencontre aura pour but de comprendre l'effet des environnements sur la qualité de vie des citoyens et de présenter des ressources pouvant soutenir la réflexion pour la mise en place d'environnement favorable.

**Réseau BIBLIO de la Côte-Nord** : Contribution municipale pour l'année 2020, évaluation des collections pour les assurances Symphony (système intégré de gestion de Bibliothèque). Lors de la dernière assemblée générale le 31 mai dernier les membres de la corporation ont convenu que la contribution des municipales affiliées sera de 3.44\$ par habitant. Le ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire établit à 385 habitants la population de notre municipalité en 2019. Notre bibliothèque utilise un système intégré de gestion de bibliothèque Symphony, comme tous les ans on aura à acquitter une facture pour son utilisation. Le montant demandé en 2020 sera de 610\$.

**Zec de Baie-Trinité** : Demande de soutien pour revitaliser le secteur 1 qui est à l'entrée de notre village.

**Maison des jeunes l'Authentique** : Demande de financement pour organiser le Noël des enfants qui aurait lieu le 21 décembre 2019. Ce projet desservira 13 enfants fréquentant l'école St-Joseph et 16 autres enfants attachés à la communauté.

**La fabrique de Baie-Trinité** : Désire vendre le presbytère situé au 23 route 138, il nous fait part de leur vente en premier. Avant de la mettre sur le marché, ils veulent être certains que la municipalité n'a pas de projet qui pourrait inclure l'achat du presbytère.

ED  
FL

**Cour supérieure** : Nous fait parvenir les décisions de la Cour Supérieure concernant les ventes pour non-paiements de taxe du 64 rue Poulin et du 83 route 138.

**2019-10-03 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT;**

**ATTENDU QUE** la liste des comptes à payer en date du 9 octobre 2019 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

**ATTENDU QUE** cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

**ATTENDU QUE** la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Carole Jourdain

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 9 octobre 2019, au montant de 45 847.84\$ et d'autoriser le paiement;

**QUE** le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-04 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2019;**

**ATTENDU QUE** les états financiers intérimaires au 30 septembre ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

**ATTENDU QUE** les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Charpentier

**QUE** le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 30 septembre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-05 AUTORISATION DE PAIEMENT POUR RÉFECTION DU TOIT DU CENTRE DONALD-THIBEAULT**

**ATTENDU** l'acceptation de la programmation pour la TECQ de la Municipalité du village de Baie-Trinité où les travaux de réfection du centre sont acceptés en priorité 4;

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité a accepté par la résolution # 2019-05-20 la soumission de « Les Constructions JKS Inc. » pour les travaux de rénovation du toit du Centre Donald-Thibeault;

**ATTENDU QUE** la Municipalité a inspecté lesdits travaux sommairement et qu'elle s'en déclare satisfaite;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Lebrasseur

EB  
FL



**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité paie la facture #239 de « Les Constructions JKS Inc. » au montant de 67 961.72\$ taxes incluses.

**QUE** les sommes de ce paiement soient imputées à la TECQ 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-06 NOMINATION D'UNE MAIRESSE SUPPLÉANTE**

**ATTENDU QUE** le mandat de monsieur Serge Lestage à titre de maire suppléant se termine en octobre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Charpentier

**DE** nommer madame Carole Jourdain à titre de mairesse suppléante;

**QUE** le mandat de madame Jourdain soit du 9 octobre 2019 au 31 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-07 EMBAUCHE DE MONSIEUR ÉTIENNE BAILLARGEON À TITRE DE POMPIER VOLONTAIRE**

Le maire monsieur Étienne Baillargeon déclare son conflit d'intérêts et quitte la salle du conseil

M<sup>me</sup> Carole Jourdain mairesse suppléante préside l'assemblée

**ATTENDU QU'**il y a lieu d'augmenter l'effectif en ressources humaines du service incendie du village de Baie-Trinité;

**ATTENDU QU'**à titre de citoyen, monsieur Étienne Baillargeon désire joindre les rangs du service incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

**QUE** La Municipalité du village de Baie-Trinité demande à la Commission Municipale du Québec l'embauche de monsieur Étienne Baillargeon à titre de pompier volontaire,

**QUE** les taux salariaux et les conditions de travail seront déterminés par la grille salariale du service incendie adopté par la résolution #2019-09-06 à titre de pompier recru.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Baillargeon rejoint la séance en cours et reprend la présidence de l'assemblée

**2019-10-08 ADOPTION DU SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE**

**CONSIDÉRANT** que la Loi sur la sécurité incendie oblige les municipalités régionales de comté à établir, de concertation avec les municipalités locales, un schéma de couverture de risques en sécurité incendie en conformité avec les orientations déterminées par le ministre de la Sécurité publique;

**CONSIDÉRANT** que le 8 mai 2012, le ministre de la Sécurité publique a officiellement délivré l'attestation de conformité du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Manicouagan, eu égard aux orientations ministérielles;

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 28 de la Loi sur la sécurité incendie, une révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie est requise en fonction d'une augmentation des risques;

EB  
FL

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité du village de Baie-Trinité a collaboré avec la MRC de Manicouagan à la révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT** que la MRC doit soumettre ledit projet de schéma révisé au ministre afin de s'assurer de sa conformité aux orientations édictées en vertu de l'article 137 de la Loi sur la sécurité incendie;

**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 20 de la Loi, le projet de schéma révisé doit être accompagné d'une résolution de chaque municipalité locale qui a participé à sa révision.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Lebrasseur

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**QUE** le Conseil municipal de Baie-Trinité adopte le projet de schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Manicouagan;

**QUE** le Conseil municipal adopte le plan de mise en œuvre pour la municipalité de Baie-Trinité en prévision de l'attestation du schéma révisé de couverture de risques en sécurité de la MRC;

**QUE** copie de la présente résolution soit transmis à la MRC de Manicouagan et au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-09 AUTORISATION DE DÉPÔT- DEMANDE DE FINANCEMENT AU PSPS  
VOLET RURAL AUPRÈS DE LA MRC DE MANICOUAGAN**

**ATTENDU QU'**il reste des sommes disponibles au fonds PSPS;

**ATTENDU QUE** la municipalité du village de Baie-Trinité et celle de Godbout doivent se munir d'une répartitrice afin d'améliorer l'efficacité des communications des services de sécurité incendie

**ATTENDU QUE** les objectifs sont :

1. Améliorer l'efficacité des services incendies dès l'appel initial;
2. Augmenter l'efficacité du système de communication;
3. Minimiser l'impact du fardeau fiscal pour les citoyens;
4. Améliorer le service donné aux citoyens de l'est du territoire de la MRC de Manicouagan;

**ATTENDU QUE** le coût de projet est de 22 498.82\$;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

**QUE** la municipalité du village de Baie-Trinité nomme le directeur général Frédérick Lee responsable du dossier d'acquisition d'une répartitrice pour les communications des services d'urgence;

**QU'**elle autorise monsieur Frédérick Lee à déposer une demande de financement auprès du fonds PSPS;

**QUE** monsieur Lee soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité du village de Baie-Trinité tous les documents et formulaires nécessaires au dépôt de cette demande.

ADDOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-10 DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION  
DES POMPIERS**

**ATTENDU QUE** le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour

ED  
FL



les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**ATTENDU QUE** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**ATTENDU QU'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

**ATTENDU QUE** ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**ATTENDU QUE** ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité prévoit la formation de cinq pompiers pour le programme Pompier 1 au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**ATTENDU QUE** la Municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC Manicouagan en conformité avec l'article 6 du Programme.

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Charpentier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC Manicouagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-11 MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION #2019-09-22 CONCERNANT LES TRAVAUX DE LA RUE BILODEAU**

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité a adopté la résolution #2019-09-22 concernant les travaux d'aqueduc sur la rue Bilodeau;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier cette résolution par le texte qui suit :

**ATTENDU** l'acceptation de la programmation de la T.E.C.Q. 2014 de la Municipalité du village de Baie-Trinité au printemps 2019;

**ATTENDU QU'**un des projets consiste au prolongement de l'aqueduc sur la rue Bilodeau;

**ATTENDU QUE** les plans et devis du projet ont été livrés à la Municipalité du village de Baie-Trinité par le Groupe Conseil TDA et que l'appel d'offres s'est terminé le 13 septembre 2019;

**ATTENDU QUE** les soumissions suivantes ont été reçues :

Jean Fournier Inc.	455 617.18\$
Construction Polaris CMM Inc.	419 658.75\$
EJD Construction Inc.	351 786.81\$
Roland Munger Inc.	300 293.94\$

ED  
FL

**ATTENDU QU'**il faut agir rapidement afin de pouvoir réaliser les travaux à l'automne 2019;

**ATTENDU QUE** le coût total des soumissions reçues pour ce projet se monte à 342 272.00\$ après le retour des taxes;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

**QUE** la Municipalité de Baie-Trinité accepte la soumission de Roland Munger Inc. au montant de 300 293.94\$ taxes incluses pour la réalisation des travaux d'aqueducs sur la rue Bilodeau.

**QUE** cet investissement soit assumé par la TECQ 2014 au montant de 263 279.00\$.

**QUE** la balance des coûts totaux soumissionnés soit assumée par la TECQ 2019 au montant de 78 993.00\$;

**QUE** dans l'éventualité d'un refus de la TECQ 2019 d'accepter les travaux lors de la programmation, que la balance du solde de 78 993.00\$ soit assumée par le surplus accumulé de la Municipalité du village de Baie-Trinité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-12 DÉBUT DES TRAVAUX DE RÉFECTION D'AQUEDUC SUR LA RUE BILODEAU**

**ATTENDU** l'acceptation de la soumission de Roland Munger Inc. pour la réfection de l'aqueduc sur la rue Bilodeau;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité décrète le début des travaux pour la réfection des aqueducs de la rue Bilodeau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-13 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE CIBLÉE DES SOLS**

**ATTENDU QUE** lors du début des travaux pour l'installation d'un séparateur d'huile au garage situé au 10 rue Monique, la Municipalité du village de Baie-Trinité devait enlever l'ancien réservoir à huile comme demandé par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;

**ATTENDU QUE** lors de l'extraction du réservoir, celui-ci s'est avéré avoir été tronqué dans sa partie inférieure laissant possiblement son contenu s'écouler dans le sol.

**ATTENDU QUE** la Municipalité a aussitôt saisi le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et que ce dernier a recommandé d'effectuer une caractérisation environnementale ciblée des sols;

**ATTENDU** la réception d'une soumission par Englobe;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Lebrasseur

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte la soumission de Englobe au montant de 8 493.00\$ avant taxes pour une caractérisation environnementale ciblée des sols;

ed  
FL



**QUE** monsieur Frédérick Lee directeur général soit autorisé à signer les documents nécessaires à cette entente;

**QUE** des transferts de budget vers le compte 02 45210 411 (Serv. Scien. Génie) soient effectués à partir des comptes suivants;

02 34001 141	Salaire nacelle	7 000\$
02 92100 891	Intérêts c. terme	2 000\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-14 APPUI AU PROJET DE RÉFECTION DE LA PISTE D'ATTERRISSAGE DE BAIE-TRINITÉ**

**ATTENDU QUE** monsieur Bernard Poulin désire redonner à l'ancien aéroport un second souffle afin d'y faire atterrir de nouveau des avions, ultralégers et hélicoptères;

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité voit en ce projet une excellente occasion d'améliorer la vitalité économique du village;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Lebrasseur

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité appuie monsieur Bernard Poulin dans ses démarches auprès des instances concernées et lui offre son entière collaboration pour la réalisation du projet;

**QUE** monsieur Étienne Baillargeon, maire, soit nommé pour effectuer le suivi du dossier pour la Municipalité de Baie-Trinité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-15 APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT #19-02 DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN**

**ATTENDU QUE** le conseil de la Régie désire procéder à l'aménagement de la cellule d'enfouissement no 4 ainsi qu'à d'autres travaux connexes;

**ATTENDU QUE** ces travaux doivent être réalisés au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau;

**ATTENDU QUE** les coûts de l'ensemble des travaux s'élèvent à un montant de 3 082 090 \$ et que les estimations de l'aménagement de la cellule no 4 et le recouvrement de la cellule no 1 (1-1 et 1-2) ont été préparés par la firme d'ingénierie WSP, ceux de la mise à niveau du système de pesée ont été préparés par la Régie;

**ATTENDU QUE** la Régie a adopté le règlement d'emprunt 19-02 le 17 septembre 2019 et que monsieur Étienne Baillargeon représentait la Municipalité de Baie-Trinité lors de l'adoption;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Guy Carrier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité donne son approbation au règlement 19-02 de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de la MRC de Manicouagan concernant l'aménagement de la cellule d'enfouissement numéro 4 et les travaux connexes au lieu d'enfouissement technique de Ragueneau. Emprunt de 3 082 090.00\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

FL

**2019-10-16 ADOPTION DU BUDGET 2020 DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE MANICOUAGAN**

**ATTENDU QUE** la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de Manicouagan a procédé à l'adoption du budget 2020 le mardi 17 septembre 2019;

**ATTENDU QUE** le budget 2020 se lit comme suit :

	BUDGET R.G.M.R.M.	
	2019	2020
<b>REVENUS</b>		
Quoteparts	(3 102 110)	(3 105 605)
Subvention	(1 151 000)	(1 251 000)
Services rendus	(1 268 390)	(1 233 500)
Intérêts sur placement	(8 000)	(15 000)
Magasin	(200 000)	(207 000)
Affectation de surplus	(200 000)	(250 000)
<b>Total des revenus</b>	<b>(5 929 500)</b>	<b>(6 062 105)</b>
<b>Dépenses</b>		
Salaires et charges sociales	1 331 341	1 361 437
Transport et communications	218 600	315 000
<b>Services prof, tech et autres</b>		
Contrat Collecte	1 070 000	1 084 420
Autres services prof, tech	596 580	585 620
Autres	12 000	12 500
Location et entretien réparation	361 880	339 890
<b>Biens non durables</b>		
Essence et diésel	133 000	121 000
Huile à chauffage	68 000	55 500
Électricité	84 000	85 000
Autres	107 700	120 528
Intérêts sur la DLT	387 449	398 860
Redevance	195 500	191 500
Mauvaise créances	500	500
Subvention (Comité vigilance)	37 950	39 370
Frais post fermeture	159 640	175 000
Remboursement de capital	1 165 360	1 175 980
<b>Total des dépenses</b>	<b>5 929 500</b>	<b>6 062 105</b>

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Carole Jourdain

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité adopte et approuve le budget de la Régie de Gestion des Matières Résiduelles de Manicouagan pour l'année 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-17 ACCEPTATION DE SOUMISSION D'UN NOUVEAU MODULE DE JEUX AU PARC DE LA RUE POULIN**

**ATTENDU QUE** l'acceptation d'un projet de bonification des installations communautaires et récréatives au site de la piscine extérieure par la MRC de Manicouagan via la résolution 2019-141 dans le cadre du fonds PSPS;

**ATTENDU QU'**une des actions à poser est l'achat d'un module de glissoire pour les 18mois à 12 ans;





**ATTENDU QU'**au montage du projet, une soumission de GO-ÉLAN a été reçue pour un module répondant aux normes de sécurité;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Nancy Charpentier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte la soumission de GO-ÉLAN au montant de 18 451.52\$ avant taxes pour l'achat d'un module de jeux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-18 ACCEPTATION DE SOUMISSION POUR ACHAT DE MATÉRIAUX D'AQUEDUC POUR LE PARC DE LA RUE POULIN**

**ATTENDU QUE** l'acceptation d'un projet de bonification des installations communautaires et récréatives au site de la piscine extérieure par la MRC de Manicouagan via la résolution 2019-141 dans le cadre du fonds PSPS;

**ATTENDU QUE** l'installation d'une ligne à l'eau devient nécessaire afin d'arroser la patinoire et d'offrir des services de toilettes publiques;

**ATTENDU QU'**au montage du projet, une soumission de Produits BCM Ltée a été reçue pour la fourniture de raccordement au réseau d'eau potable;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte la soumission de Produits BCM Ltée au montant de 4 567.73\$ avant taxes pour l'achat de fournitures de raccordement au réseau d'eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-19 NOMINATION DE MADAME LINE LAROCHE COMME REPRÉSENTANTE DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DU RÉSEAU BIBLIO**

IL EST PROPOSÉ PAR M. Jean-Guy Carrier

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité renomme madame Line Larouche représentante de la bibliothèque de Baie-Trinité affiliée au CRSBP de la Côte-Nord

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-20 SIGNATURE DE L'ENTENTE D'UTILISATION DU GYMNASSE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH**

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité est la seule municipalité desservie par la Commission scolaire de l'Estuaire à ne pas avoir d'entente pour l'utilisation des locaux d'une école;

**ATTENDU QUE** la Commission scolaire de l'Estuaire procède à une entente avec toutes les municipalités de son territoire quant à la location des locaux situés dans ses immeubles;

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité désire offrir des opportunités à ses citoyens pour faire du sport;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Carole Jourdain

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte de signer le protocole d'entente sur l'utilisation du gymnase de l'école Saint-Joseph;



**QUE** monsieur Étienne Baillargeon maire et monsieur Frédérick Lee directeur général soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cette entente;

**QUE** madame Annie Deroy, madame Stecy Martens et monsieur Frédérick Lee soient nommés pour siéger sur le comité protocolaire et sur le comité du fond d'immobilisation tel qu'exigé par les conditions du protocole d'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-21 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AUPRÈS DE LA SABT POUR PROJET DE REVITALISATION DU SECTEUR 1 DE LA RIVIÈRE TRINITÉ**

**ATTENDU QUE** La Société d'Aménagement de Baie-Trinité (SABT) désire revitaliser le secteur #1 de la Rivière Trinité, soit le secteur du barrage à l'entrée ouest du village;

**ATTENDU QUE** via une correspondance datée du 7 octobre 2019, la SABT demande de collaborer avec la Municipalité du village de Baie-Trinité dans ce projet;

**ATTENDU QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité est en accord avec le principe de collaborer à ce projet;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Lebrasseur

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité nomme madame Nancy Charpentier comme représentante de la municipalité pour le projet de revitalisation secteur #1 de la Rivière Trinité, soit le secteur du barrage à l'entrée ouest du village;

**QUE** madame Charpentier soit nommée pour siéger sur un éventuel comité de travail entre les deux organismes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-22 DEMANDE DE DON POUR FÊTE DE NOËL, MAISON DES JEUNES L'AUTHENTIQUE**

**ATTENDU QUE** la Maison des jeunes « L'Authentique » de Baie-Trinité organise une activité de Noël le 21 décembre à la salle Willie-Cyr du Centre Donald-Thibault pour 29 enfants de notre communauté;

**ATTENDU QUE** la Maison des jeunes « L'Authentique » de Baie-Trinité sollicite la Municipalité afin de contribuer financièrement à l'achat de cadeau pour les enfants;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

**QUE** la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte de contribuer financièrement à l'événement en offrant 800\$ taxes incluses pour l'achat des présents pour les enfants;

**QUE** les achats soient effectués par un représentant désigné de la Municipalité avec une carte de crédit de l'organisation municipale.

**QUE** les sommes pour cette commandite soient prises dans les comptes suivants :

02 11000 493	Réceptions	500\$
02 70190 951	Subv. Orga. Loisirs	300\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

eb  
FL



**2019-10-23 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 7 RUE POULIN**

**ATTENDU QUE** Monsieur Yannick Tellier demande une dérogation mineure pour régulariser le garage construit sur le terrain situé au 7 rue Poulin à Baie-Trinité;

**ATTENDU QUE** l'article 9.1 du règlement de zonage 2016-1002 ne stipule pas que les bâtiments tels que garage peuvent être implantés dans les cours avant.

**ATTENDU QUE** le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) recommande d'accepter la dérogation mineure de Monsieur Yannick Tellier;

**ATTENDU QUE** la demande ne cause pas un préjudice sérieux au requérant et que celle-ci ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Guy Carrier

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 7 rue Poulin à Baie-Trinité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2019-10-24 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL. DE LA RÉUNION DU CCU DU 25 SEPTEMBRE 2019**

**ATTENDU QUE** le CCU s'est réuni le 25 septembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU du 25 septembre 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

Mme Lison Lefrançois remercie pour la fête de Noël


**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2019-10-25 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Diane Lebrasseur

DE lever l'assemblée il est 19h33

  
Étienne Baillargeon  
Maire

  
Frédérick Lee  
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

  
Étienne Baillargeon  
Maire